



Ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications  
et du Commerce Extérieur

SEPTEMBRE 1993

# MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE  
N° 93.00.211.006.0 DU 1ER SEPTEMBRE 1993

Transfert d'un certificat d'approbation C.E.E. de modèle  
de la Société BACO  
au bénéfice de la Société BACO-REAS

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971, MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 73/362/C.E.E. DU 19 NOVEMBRE 1973 MODIFIEE PAR LES DIRECTIVES 78/629/C.E.E. DU 19 JUIN 1978 ET 85/146/C.E.E. DU 31 JANVIER 1985, RELATIVE AUX MESURES MATERIALISEES DE LONGUEUR, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984 PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 75-906 DU 16 SEPTEMBRE 1975 MODIFIE PAR LE DECRET N° 79-763 DU 30 AOUT 1979 RELATIF AUX MESURES DE LONGUEUR.

## FABRICANT

SARL BACO-REAS, cours Docteur Serrand,  
69480 Anse.

## OBJET

La présente décision transfère à la société précitée le bénéfice du certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 92.00.211.005.0 du 17 septembre

1992 (1) relatif aux règles de jaugeage BACONNIER pour cuve de chais, accordé antérieurement à la Société BACO.

### CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques du modèle concerné par le présent certificat d'approbation C.E.E. de modèle sont identiques à celles du modèle approuvé par le certificat précité.

Les inscriptions réglementaires ainsi que les conditions particulières de vérification restent inchangées par rapport aux prescriptions du certificat précité.

### VALIDITE

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :  
PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---

(1) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1263.